



Confédération Générale du Travail
FORCE OUVRIERE

Paris, le jeudi 7 janvier 2010

Monsieur le Ministre,

Nous voulons attirer votre attention sur le dossier particulier de nos collègues contractuels.

- Ils sont de plus en plus nombreux (12 633 en 2009) notamment dans les disciplines professionnelles (jusqu'à 60% en LP comme en génie industriel Bois ou génie mécanique de maintenance des véhicules, 8% dans l'ensemble des disciplines techniques des lycées et des LP)
- Le CDI ne saurait être tenu pour une solution au problème posé de précarité et d'accès à un poste statutaire
- Nombre de postes et de sections nécessaires aux concours ne sont pas ouverts depuis de nombreuses années
- La masterisation crée une situation de quasi impossibilité pour eux d'accéder à la Fonction publique puisqu'un grand nombre, après avoir servi des années dans l'EN, ne pourront même pas s'inscrire aux concours.

Nous ne pouvons accepter une telle situation d'impasse pour les collègues, parfaitement préjudiciable au service public. Nos organisations rappellent que la République a prévu que l'Ecole publique soit assurée par des fonctionnaires d'Etat, dont la qualification et l'indépendance sont garanties par leur statut.

Sauf à considérer que l'extension sans fin de la précarité pourrait être une solution acceptable pour les personnels, des discussions sur ce dossier doivent être ouvertes en urgence. Nous vous demandons solennellement l'ouverture de négociations pour un plan de titularisation des personnels précaires dans le respect des statuts.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre plus haute considération.

Christian LAGE
Secrétaire Général du SNETAA-eiL
74 rue de la Fédération
75015 PARIS
Tél : 01.53.58.00.30
snetaanat@aol.com

Hubert RAGUIN
Secrétaire Général de la FNEC-FP-FO
6/8 rue Gaston Lauriau
93513 MONTREUIL Cedex
Tél : 01-56-93-22-22
fnecfpfo@fr.oleane.com